







Comment financer sa formation professionnelle ?



Dispositif	Statut	Principe	Financement et aides	Certifiant / Qualifiant
 CONTRAT D'APPRENTISSAGE	Etudiants Lycéens Demandeur d'emploi	Contrat de travail établi en CDD ou CDI à temps plein entre la structure d'alternance et l'apprenti, validé par le CFA Sport Animation Tourisme Normandie qui gère le suivi administratif du contrat. Âge : 16 à 29 ans	Frais de formation : prise en charge totale par un OPCO Rémunération : Pourcentage du SMIC en fonction de l'âge pour les Moins de 26 ans et SMIC pour les 26-30 ans - par l'employeur	○
 CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	Etudiants Lycéens Demandeur d'emploi	Contrat de travail établi en CDD ou CDI à temps plein entre la structure d'alternance et l'alternant, validé par l'OPCO de branche de l'employeur. Âge : Etudiants/Lycéens : 16 à 25 ans Demandeur d'emploi : Au moins 26 ans	Frais de formation : prise en charge totale ou partielle par un OPCO Rémunération : Pourcentage du SMIC en fonction de l'âge et niveau du diplôme préparé pour les Moins de 26 ans et SMIC pour les 26-30 ans par l'employeur Aides : Carte Etudiant des métiers	○
 PROGRAMME RÉGIONAL QUALIFIANT	Demandeur d'emploi	Collectif : Dispositif spécifique de financement uniquement pour les BPJEPS AF et APT Nombre de places limité et admission à la suite d'une commission d'attribution des places Individuel : Dispositif de financement individuel pour les BPJEPS Basket Ball, Sports Collectifs et CPJEPS AAVQ Demande à effectuer auprès du conseiller Pôle Emploi ou Conseiller Mission Locale Âge : Pas d'âge pré-requis*	Frais de formation : prise en charge totale par le Conseil Régional de Normandie avec signature d'un contrat d'engagement Rémunération : maintien de l'indemnisation Pôle Emploi ou rémunération par la Région Normandie	○
 FOREM	Demandeur d'emploi	Dispositif spécifique de financement avec convention préalable entre l'alternant, un employeur et le Conseil Régional de Normandie La formation doit obligatoirement être suivie par un CDD de min. 6 mois avec l'employeur Âge : Pas d'âge pré-requis	Frais de formation : prise en charge totale par le Conseil Régional de Normandie avec signature d'un contrat d'engagement Rémunération : maintien de l'indemnisation Pôle Emploi ou rémunération par la Région Normandie	○
 PEC : PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES	Demandeur d'emploi	Contrat de travail en CDI ou CDD d'au moins 9 mois, en temps partiel (min. 20 h/semaine) ou en temps plein. Convention tripartite entre l'Employeur, Pôle Emploi et l'alternant, prévoyant accompagnement renforcé et formation <i>Pour les employeurs du secteur non-marchand</i> Âge : Pas d'âge pré-requis	Frais de formation : prise en charge par l'OPCO de l'employeur Rémunération : SMIC horaire minimum	○
 AUTO-FINANCEMENT	Etudiants Lycéens Demandeur d'emploi	Contrat de formation établi entre le stagiaire et le CRAF2S pour toute la durée de formation, en temps plein Âge : Pas d'âge pré-requis	Frais de formation : à la charge de l'alternant <i>Echelonnement des frais possible</i>	○

*Etre sorti de formation depuis 9 mois

Besoin d'aide ? Contactez-nous !

Version du 17 mars 2021

CRAF2S - Centre Régional d'Actions et de Formation Sport et Santé
 Organisme déclaré sous le n° 25140235814 auprès du Préfet de Région Normandie
 Campus Efficience - 1,3 rue Léopold Sédar Senghor - 14460 Colombelles - 02.31.15.69.19



Comment financer sa formation professionnelle ?



	Dispositif	Statut	Principe	Financement et aides	Certifiant / Qualifiant
	CPF DE TRANSITION PROFESSIONNELLE CDD	Demandeur d'emploi	Dispositif de financement pour les salariés en CDD ou CDI dont l'objectif est la Reconversion Professionnelle via une formation certifiante (Ex. Diplôme ou certification reconnue) Dossier de demande de prise en charge et autorisation d'absence de l'employeur à déposer au moins 3 mois avant le début de la formation Conditions d'éligibilité au CPF PTP : nombre d'années d'expérience professionnelle, ancienneté... Âge : Pas d'âge pré-requis	Frais de formation : prise en charge totale ou partielle par Transitions Pro selon accord Rémunération : maintien total ou partiel de la rémunération selon accord de Transitions Pro	<input type="radio"/>
	CPF DE TRANSITION PROFESSIONNELLE	Salarié(e)			<input type="radio"/>
	PRO A PROMOTION PAR ALTERANCE	Salarié(e)	Dispositif qui permet à l'alternant salarié de développer ses compétences au sein de son entreprise via une formation certifiante ou une qualification reconnue dans la branche professionnelle d'un niveau égal ou supérieur à celui déjà détenu. Âge : Pas d'âge pré-requis	Frais de formation : prise en charge totale ou partielle par l'OPCO de l'employeur Rémunération : maintien de la rémunération	<input type="radio"/>
	PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DE L'ENTREPRISE	Salarié(e)	Dispositif de financement interne de la formation de votre entreprise Formation certifiante ou qualifiante à l'initiative de votre employeur Âge : Pas d'âge pré-requis	Frais de formation : prise en charge totale ou partielle par l'OPCO de l'employeur Rémunération : maintien de la rémunération	<input type="radio"/>
	COMPTE PERSONNEL DE FORMATION	Actif (Salarié(e), demandeur d'emploi, profession libérale ou auto-entrepreneur...)	<i>Pour connaître vos droits d'accès et de financement à la formation, nous vous invitons à vous rendre sur le site officiel Mon Compte Formation : www.moncompteformation.gov.fr</i> <i>Le + : possibilité de compléter avec un autre financement de la formation professionnelle.</i> Âge : Pas d'âge pré-requis		<input type="radio"/>
	FONDS ASSURANCE FORMATION (FAF)	Travailleurs indépendants	Dispositif de financement de la formation du Travailleur indépendant. Âge : Pas d'âge pré-requis	Frais de formation : prise en charge totale ou partielle par le FAF du travailleur indépendant.	<input type="radio"/>

Un projet de formation ?

Contactez-nous dès maintenant par mail : contact@gmail.com

Ou même par téléphone au : 02.31.15.69.19

Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Besoin d'aide ? Contactez-nous !

Version du 17 mars 2021

CRAF2S - Centre Régional d'Actions et de Formation Sport et Santé
Organisme déclaré sous le n° 25140235814 auprès du Préfet de Région Normandie
Campus Effiscience - 1,3 rue Léopold Sédar Senghor - 14460 Colombelles - 02.31.15.69.19

CRAF^{2S}
Sport & santé